

L'urgence dans le droit

le droit dans l'urgence

Journée inter-laboratoires de la FIND

Salle 352 Bât. F, UFR Droit Nanterre

Jeudi
15
octobre

L'urgence est une prénotion difficile à appréhender mais qui reçoit pourtant des consécration dans presque toutes les branches du droit. La question se pose alors des différents usages juridiques de l'urgence, des divers sens qui lui sont donnés et des effets attendus ou concrétisés. Le dialogue interdisciplinaire doit pouvoir rendre compte de la place de la l'urgence, de ses mutations et transformations. Il doit pouvoir aussi permettre de comprendre quels sont les enjeux sous-jacents qui l'impose et la structurent. Il doit enfin favoriser une réflexion critique à même de mieux cerner les impensés théoriques, politiques et sociaux de l'urgence.

13h30. Accueil des participants et du public, présentation de la journée

14h00 : Première table ronde : L'Urgence et l'Etat

- Véronique Champeil-Desplats : « D'un état d'urgence à l'autre ou l'intégration des régimes d'exception dans les États de droit contemporains »

- Vincent Annequin : « La numérisation de l'action administrative en période d'urgence »

- Gidluin Davy, « La peste de 1348 et l'Etat »

- Discussion

15h30 : Seconde table ronde : Société et Urgence

- Jeanne de Gliniasty : « Les inégalités dans la gestion de l'Urgence ».

- - Arnaud Sée, « Les libertés économiques en période de crise sanitaire : un premier état des lieux ».

- Discussion

Inscription préalable et informations auprès de

Mme Carine Benayoun

cbenayou@parisnanterre.fr

01 40 97 78 16

Université Paris Nanterre, Bâtiment F-Simone Veil

Bureau 522

200 avenue de la république

92001 Nanterre Cedex